



## L'actualité sur l'énergie avec la Matinale

*Le sens du service public de certains producteurs d'électricité de l'éolien ... est d'abord le sens de la recherche de l'argent public*

14 avril 2020 cfdtenergieaquitaine

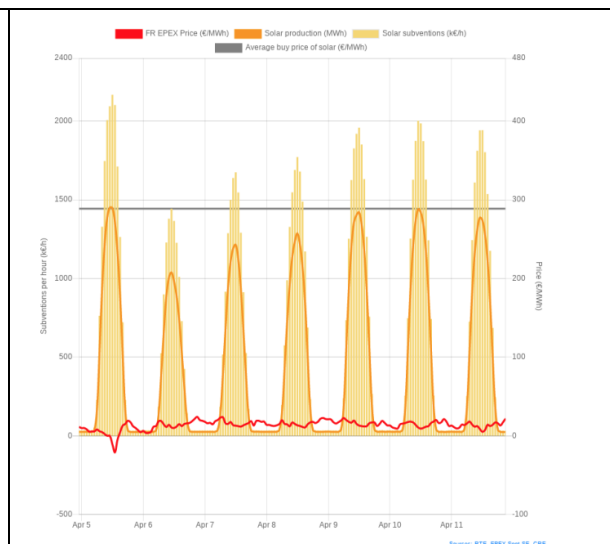
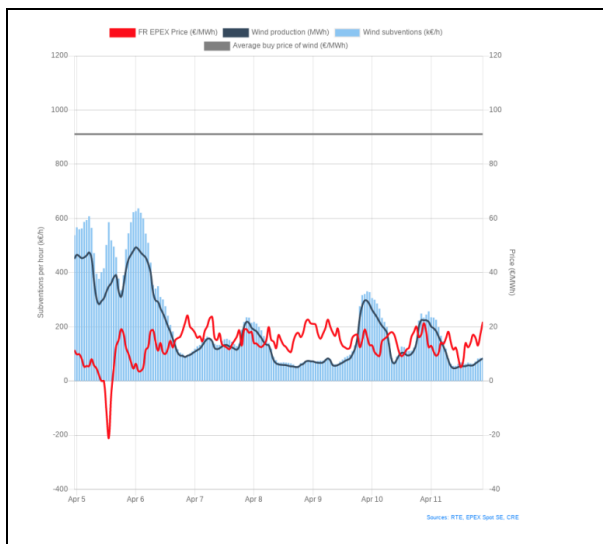
La CRE vient de nous éclairer sur les pratiques de certains (proportion non marginale a priori) producteurs d'électricité éolienne.

Comme le dit la CRE, les producteurs en question cherchent tout simplement à maximiser leurs marges. Mais ces marges, ces bénéfices sonnante et trébuchant, correspondent à de l'argent public, aux taxes que payent les citoyens y compris les plus précaires.

En fait, la CRE a constaté que les dispositions administratives qui encadrent le développement des énergies renouvelables sont faites de millions d'euros et failles « de sécurité » administratives. On peut comme nous le rapporte la CRE dans cette délibération répondre à un appel d'offre avec des prix garantis à 62,2 €/MWh et en même temps, avec les mêmes équipements et en un même lieu proposer de la production entre 72 et 74 €/MWh. 10 € de plus pour le même produit et le même service simplement pour des questions administratives, d'un côté c'est un appel d'offre et de l'autre c'est un guichet « ouvert » !

Dans le monde merveilleux de la production d'électricité renouvelable, merveilleux pour ceux qui y font fortune comme nous le rapportait Les Echos, on doit se poser la question de ce qu'est le service public de l'électricité, des soutiens de l'état au secteur et de la finalité de tout cela.

Sur la semaine du 5 au 12 avril 2020, la France a versé 138 000 000 d'Euros d'aides publiques à la production éolienne et photovoltaïque d'électricité et d'une certaine façon récupère des dividendes des deux acteurs qui incarnent ce service public, RTE et Enedis. On fait se serrer la ceinture aux entreprises de service public de l'état pour mieux enrichir les industriels (brillants au demeurant) du renouvelables.



Et on peut constater que ces aides n'aident en rien à améliorer la neutralité carbone attendue dans le cadre du green deal, la production d'électricité en France est déjà pleinement décarbonée. De ce point de vue, la Convention Citoyenne pour le Climat a raison quand [elle pointe en premier la mobilité et l'isolation thermique des bâtiments](#).

On disait jusque-là qu'on nationalisait les pertes et qu'on privatisait les bénéfices. On peut maintenant rajouter qu'on taxe les français et les entreprises des français pour aider/enrichir les entreprises privées. L'électricité, un marché pur et parfait (sic)... sans commentaires.